



PROGRAMME DE FORMATION

Gérer la fin d'un marché de travaux soumis au CCAG

(référence B14-1)

Objectifs

- Maîtriser les aspects spécifiques à la gestion de la fin de l'exécution des marchés des dispositions du code de la commande publique et du CCAG applicable aux marchés publics de travaux
- Prendre en compte les incidences juridiques et financières de la réception
- Appliquer la procédure d'établissement du décompte général définitif

Public

Responsable d'opérations, responsable marchés, assistant(e) opérationnel(le), juriste (niveau confirmé)

Prérequis

Connaître les règles de base de la réglementation des marchés de travaux

Méthodes et support

Alternance d'exposés, de présentation d'exemples concrets et de cas pratiques - questionnements et échanges avec les participants

Durée

1,00 jour(s)

7:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Consultant Commande publique et privée SCET

Pour aller plus loin

Vous pouvez également suivre la formation réf. B14-2 « Gérer les imprévus et les aléas de chantier dans les marchés »

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

Réception

- L'organisation des opérations préalables à la réception
- Le rôle des différents intervenants : entreprise, maître d'oeuvre, maître de l'ouvrage
- L'organisation de la défaillance du maître d'oeuvre et du maître de l'ouvrage dans les opérations réception
- Les conséquences de la réception
- La retenue de garantie et les suretés financières
- Le suivi des réserves et de leurs levées
- Les obligations des parties pendant la garantie de parfait achèvement
- La garantie de bon fonctionnement et la garantie décennale
- Savoir renseigner les documents relatifs à la réception

Solde financier et décompte général définitif

- La procédure d'établissement du décompte final et général, le solde financier
- Le respect des délais et l'application des pénalités sur le décompte général définitif
- Savoir établir et vérifier un décompte général